

**Fiche de données de sécurité**  
**conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)**

**beaphar**<sup>®</sup>

**Nom commercial du produit :** Beaphar Shampoing répulsif  
antiparasitaire Chien et chat (250 ml)  
**Date d'exécution :** 18.01.2016  
**Date d'édition :** 01-12-2016

**Version (Révision) :** 1.0.3 (1.0.2)

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

**1.1 Identificateur de produit**

Beaphar Shampoing répulsif  
antiparasitaire Chien et chat (250 ml) (15711)

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**Utilisations identifiées pertinentes**

Biocide

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Fabricant/fournisseur :**

Beaphar s.a.s.

**Rue :** 2 Allée Vivaldi, Le San Giorgio

**Code postal/Lieu :** FR - 06800 Cagnes sur Mer

**Téléphone :** +33 (0)4 93 19 05 20

**Telefax :** +33 (0)4 93 19 05 21

**Contact pour informations :** SDS@Beaphar.com

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Beaphar France: +33 (0)4 93 19 05 20

France: +33 1 40054848 Centre antipoison et de toxicovigilance de Paris (24/7)

Belgium: +32 70245245 Centre Antipoisons Brussel (24/7)

**SECTION 2: Identification des dangers**

**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

**Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Aquatic Chronic 2 ; H411 - Dangereux en milieu aquatique : Catégorie 2 ; Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**2.2 Éléments d'étiquetage**

**Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

**Pictogrammes des risques**



Environnement (GHS09)

**Mentions de danger**

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P391 Recueillir le produit répandu.

P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination des déchets.

**2.3 Autres dangers**

Aucune

**SECTION 3: Composition / informations sur les composants**

**3.2 Mélanges**

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



**Nom commercial du produit :** Beaphar Shampoing répulsif  
antiparasitaire Chien et chat (250 ml)  
**Date d'exécution :** 18.01.2016  
**Date d'édition :** 01-12-2016

**Version (Révision) :** 1.0.3 (1.0.2)

### Composants dangereux

SODIUM LAURETH SULFATE ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119488639-16 ; N°CE : 500-234-8; N°CAS : 68891-38-3  
Poids :  $\geq 3 - < 10$  %  
Classification 1272/2008 [CLP] : Eye Dam. 1 ; H318 Skin Irrit. 2 ; H315  
COCAMIDE DIETHANOLAMINE ; N°CE : 271-657-0; N°CAS : 68603-42-9  
Poids :  $\geq 3 - < 10$  %  
Classification 1272/2008 [CLP] : Eye Dam. 1 ; H318 Skin Irrit. 2 ; H315 Aquatic Chronic 2 ; H411  
COCAMIDOPROPYL BETAINE ; N°CE : 263-058-8; N°CAS : 61789-40-0  
Poids :  $\geq 1 - < 2,5$  %  
Classification 1272/2008 [CLP] : Eye Dam. 1 ; H318 Skin Irrit. 2 ; H315  
PYRÉTHRINE ; N°CE : 232-319-8; N°CAS : 8003-34-7  
Poids :  $< 2,5$  %  
Classification 1272/2008 [CLP] : Acute Tox. 3 ; H311 Acute Tox. 4 ; H302 Acute Tox. 4 ; H332 Aquatic Acute 1 ;  
H400 Aquatic Chronic 1 ; H410

### Indications diverses

Texte des phrases R-, H- et EUH: voir section 16.

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Informations générales

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin.

#### En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin. En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle.

#### En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

#### Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologue.

#### En cas d'ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Demander immédiatement un avis médical.

#### Protection individuelle du premier sauveteur

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! aucunes mesures particulières ne sont exigées.

#### Informations pour le médecin

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

#### Moyen d'extinction approprié

mousse résistante à l'alcool  
Poudre d'extinction  
ABC-poudre  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Sable

**Nom commercial du produit :** Beaphar Shampoing répulsif  
antiparasitaire Chien et chat (250 ml)  
**Date d'exécution :** 18.01.2016  
**Date d'édition :** 01-12-2016

**Version (Révision) :** 1.0.3 (1.0.2)

Jet d'eau pulvérisée

### **Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit

### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Aucune

### **5.3 Conseils aux pompiers**

Aucune

### **5.4 Indications diverses**

Fort dégagement de noir de fumée lors de la combustion. Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

## **SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection personnel. Voir les mesures de protection aux points 7 et 8. Assurer une aération suffisante.

### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie. Eviter la formation de poussière. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

### **6.4 Référence à d'autres sections**

Maniement sûr: voir paragraphe 7 Evacuation: voir paragraphe 13 Protection individuelle: voir paragraphe 8

## **SECTION 7: Manipulation et stockage**

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants:

Inhalation

Contact avec la peau

Contact avec les yeux

ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser si possible des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Si une aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, installer un équipement technique assurant une ventilation suffisante de l'ensemble de la zone de travail.

#### **Mesures de protection**

##### **Mesures de lutte contre l'incendie**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

### **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Conserver le récipient bien fermé. Conserver/Stockier uniquement dans le récipient d'origine. Ne pas vider le récipient avec de la pression. Selon le produit, toujours fermer le récipient de manière hermétique. Attention lors de la réouverture de récipients déjà entamés. L'accès ne doit être permis qu'au personnel autorisé.

#### **Demandes d'aires de stockage et de récipients**

Assurer une ventilation suffisante du lieu de stockage.

#### **Conseils pour le stockage en commun**

**Classe de stockage :** 12

**Classe de stockage (TRGS 510) :** 12

#### **Autres indications relatives aux conditions de stockage**

Utiliser uniquement des récipients autorisés pour le produit. Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette. Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

### **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune

**Nom commercial du produit :** Beaphar Shampoing répulsif  
antiparasitaire Chien et chat (250 ml)  
**Date d'exécution :** 18.01.2016  
**Date d'édition :** 01-12-2016

**Version (Révision) :** 1.0.3 (1.0.2)

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Aucune

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Dispositifs techniques appropriés de commande

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

#### Protection individuelle

##### Protection yeux/visage

###### Protection oculaire appropriée

Lunettes avec protections sur les côtés

###### Modèles de protection oculaire recommandés

DIN EN 166

##### Protection de la peau

###### Protection des mains

**En cas d'un bref contact avec la peau :** En cas d'un bref contact avec la peau

**Modèle de gants adapté :** Gants à usage unique.

**Matériau approprié :** NBR (Caoutchouc nitrile)

**Caractéristiques exigées :** imperméable aux liquides.

**Temps de pénétration (durée maximale de port) :** > 30 min

**Épaisseur du matériau des gants :** > 0,1 mm

**Modèles de gants recommandés :** DIN EN 374

**Mesures de protection supplémentaires pour les mains :** Utiliser les gants une seule fois.

**Remarque :** Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

###### Protection respiratoire

En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Couleur :** vert jaunâtre

**Odeur :** lavender

**Clarity** turbid

#### Données de sécurité

<b>État :</b>					liquide
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :</b>	( 1013 hPa )				non applicable
<b>Point éclair :</b>					non applicable
<b>Pression de la vapeur :</b>	( 50 °C )				non applicable
<b>Densité :</b>	( 20 °C )	ca.		1,03	g/cm <sup>3</sup>

### 9.2 Autres informations

Aucune

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

### 10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



**Nom commercial du produit :** Beaphar Shampoing répulsif  
antiparasitaire Chien et chat (250 ml)  
**Date d'exécution :** 18.01.2016  
**Date d'édition :** 01-12-2016

**Version (Révision) :** 1.0.3 (1.0.2)

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

### 10.4 Conditions à éviter

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

### 10.5 Matières incompatibles

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

#### Sensibilisation

En cas d'inhalation

### 11.5 Informations complémentaires

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

### 12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

### 12.7 Autres informations écotoxicologiques

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

#### Informations complémentaires

Eviter une introduction dans l'environnement. L'évaluation a été effectuée en s'inspirant de la méthode de calcul de la directive "Préparations".

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Élimination du produit/de l'emballage

Peut être incinéré avec les ordures ménagères dans le cadre des règlements et après avoir pris contact avec la déchetterie et l'administration compétente.

#### Solutions pour traitement des déchets

##### Élimination appropriée / Produit

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

##### Élimination appropriée / Emballage

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



**Nom commercial du produit :** Beaphar Shampoing répulsif  
antiparasitaire Chien et chat (250 ml)  
**Date d'exécution :** 18.01.2016  
**Date d'édition :** 01-12-2016

**Version (Révision) :** 1.0.3 (1.0.2)

ONU 3082

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

#### Transport par voie terrestre (ADR/RID)

MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (PYRÉTHRINE)

#### Transport maritime (IMDG)

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (PYRETHRUM)

#### Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (PYRETHRUM)

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

#### Transport par voie terrestre (ADR/RID)

**Classe(s) :** 9  
**Code de classification :** M6  
**Danger n° (code Kemler) :** 90  
**Code de restriction en tunnel :** E  
**Réglementations particulières :** LQ 7 · LQ 5 I · E 1  
**Étiquette de danger :** 9 / N

#### Transport maritime (IMDG)

**Classe(s) :** 9  
**Numéro EmS :** F-A / S-F  
**Réglementations particulières :** LQ 5 I · E 1  
**Étiquette de danger :** 9 / N

#### Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

**Classe(s) :** 9  
**Réglementations particulières :** E 1  
**Étiquette de danger :** 9 / N

### 14.4 Groupe d'emballage

III

### 14.5 Dangers pour l'environnement

**Transport par voie terrestre (ADR/RID) :** Oui

**Transport maritime (IMDG) :** Oui (P)

**Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR) :** Oui

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Directives nationales

##### Technische Anleitung Luft (TA-Luft)

Poids (Article 5.2.5. I) : < 5 %

##### Classe risque aquatique (WGK)

Classe : 2 (Présente un danger pour l'eau.) Classification selon VwVwS

#### Autres informations, restrictions et dispositions légales

##### Betriebssicherheitsverordnung (BetrSichV)

Aucun liquide inflammable selon BetrSichV.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

## SECTION 16: Autres informations

### 16.1 Indications de changement

02. Classification de la substance ou du mélange · 02. Éléments d'étiquetage · 03. Composants dangereux · 14. Classe(s) de danger pour le transport - Transport par voie terrestre (ADR/RID)

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



**Nom commercial du produit :** Beaphar Shampoing répulsif  
antiparasitaire Chien et chat (250 ml)

**Date d'exécution :** 18.01.2016

**Version (Révision) :** 1.0.3 (1.0.2)

**Date d'édition :** 01-12-2016

---

### 16.2 Abréviations et acronymes

Aucune

### 16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

### 16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune information disponible.

### 16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H302+H332	Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.
H311	Toxique par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

### 16.7 Informations complémentaires

Aucune

---

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

---